

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 10 AVRIL 2008

Convocation du 3.4.2008, affichée le 3.4.2008

Sous la Présidence de Patrice WEISS, le Maire,

Présents: Joseph KLEINCLAUSS, Bernard WEISS, Nadine WENDLING, André MATTER, René FEGER, Marcel KLEIN, François JUNG, Jean-Marc GANTNER, Fabienne DENNI, Gérard LEHNHARD, Fanny ECKART, Françoise CLAUSS, Catherine GUERRIER

Absent excusé : Marc CRIQUI. Jean-Marc GANTNER est obligé de quitter la séance après le point n°2.

Mademoiselle Fanny ECKART est nommée secrétaire de séance.

Le P.V. de la séance du 27.3.2008 a été adopté à l'unanimité.

## Ordre du jour

### 1. Subventions scolaires : forfait journalier

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de réviser le montant des subventions accordées pour les voyages scolaires aux élèves des écoles maternelles, primaires, collèges et lycées et de les fixer comme suit :

>> 7 euros par jour, pour 5 jours maximum par année scolaire et par élève domicilié dans la commune.

### 2. Subventions scolaires

Le Conseil Municipal, conformément à sa délibération de ce jour, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'accorder une subvention scolaire d'un montant de 35 euros (7 euros x 5 jours) à :

- ADOLFF Anne, FEGER Lucille, KAUFFMANN Guillaume, KLEINCLAUSS Aude, MULLER Timiri, SCHOTT Eléonor, WENDLING Matthieu, ZEHNER Stanislas pour une classe de neige organisée par le collège de Hochfelden,
  - ZEHNER Marius pour un séjour en Suède organisé par le Lycée Schattenmann de Bouxwiller.
- Les sommes nécessaires seront prévues au budget 2008 aux articles 6574 et 6745.

### 3. Budgets primitifs 2008, assainissement et budget général

M. le Maire présente au Conseil Municipal ses propositions pour l'établissement des différents budgets pour l'exercice 2008.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité :

- le budget du service assainissement s'élevant en dépenses et recettes d'investissement à 126.801 euros et en dépenses et recettes d'exploitation à 188.577 euros.
- le budget principal s'élevant en dépenses et recettes de fonctionnement à 646.565 euros et en dépenses et recettes d'investissement à 741.900 euros.

### 4. Désignation d'un "Correspondant Défense"

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne M. Joseph KLEINCLAUSS, comme "correspondant Défense".

### 5. Coulées d'eaux boueuses : mise en place d'un programme d'action par le Préfet

Le Conseil Municipal prend connaissance du dossier relatif aux inondations avec coulées d'eaux boueuses consécutives à des orages dont la commune est régulièrement victime depuis 2003.

Par deux fois, en 2003 et 2007 suite à l'intensité anormale des précipitations, la commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle.

Pour limiter les effets des pluies torrentielles, des exploitants agricoles de la commune ont souscrit des Contrats d'Agriculture Durable (CAD) qui arrivent à échéance prochainement. Ces CAD devront être remplacés par de nouvelles dispositions sur la commune d'Ettendorf. Ces dernières seront également à mettre en place sur les parcelles de la commune de Ringeldorf, situées sur le bassin versant d'Ettendorf.

Le décret paru au Journal Officiel n°112 du 15 mai 2007, page 9031 texte n°167 relatif aux "zones soumises à contraintes environnementales" permet au Préfet d'établir un programme d'action qui définit les mesures à promouvoir par les propriétaires et les exploitants et les objectifs à atteindre. Ce programme présente les moyens prévus pour atteindre les objectifs et indique notamment les aides publiques dont certaines mesures peuvent bénéficier ainsi que leurs conditions et modalités d'attribution.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix et une abstention,

- Demande à M. le Préfet de mettre en œuvre dans les meilleurs délais un programme d'action pour arrêter les coulées d'eaux boueuses dont est régulièrement victime la commune d'Ettendorf.
- Autorise le maire à signer tous documents s'y rapportant.